



PORT AUTONOME DE KRIBI

PORT AUTHORITY OF KRIBI

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 008/AONO/PAK/CIPM/2024 DU
01 FEV 2024 POUR LA FOURNITURE ET POSE DE SYSTEME DE DETECTION
INCENDIE POUR LES NOUVEAUX BATIMENTS DU PAK : RDLA, YAOU, DOMAYO.**

FINANCEMENT : Budget du Port Autonome de Kribi, Exercice 2024

1. Objet de l'Appel d'Offres

Dans le cadre de l'optimisation du fonctionnement des utilités du Port Autonome de Kribi, le Directeur Général du Port Autonome de Kribi, Maître d'Ouvrage, lance un Appel d'Offres pour la fourniture et pose de système de détection incendie pour les nouveaux bâtiments du PAK : RDLA, YAOU, DOMAYO.

2. Consistance des prestations

La consistance des prestations est précisée dans les spécifications techniques et le Bordereau des Prix unitaires.

3. Délais de livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des prestations objet du présent appel d'offres est de **six (06) mois**.

4. Allotissement

Le présent Appel d'Offres n'est pas alloti.

5. Coût prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **Cinquante millions (50 000 000) FCFA TTC**

6. Participation et origine

La participation au présent appel d'offre s'adresse aux entreprises de droit camerounais et spécialisées dans la réalisation de ce type de prestations.



7. Financement

Les prestations objet du présent appel d'offres sont financées par le Budget du Port Autonome de Kribi, Exercice 2024 sur la ligne d'imputation suivante :

Tâche 5116003 «Travaux de réhabilitation des réseaux Electriques», ligne 5116003-235800 «Autres aménagements

8. Consultation du Dossier d'Appel d'Offres

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Division des Marchés, au Rez de Chaussée de l'Immeuble R+2 du Port Autonome de Kribi à Kribi, Tél. : (237) 222 46 21 00 Fax : (237) 222 46 21 04, BP : 203 Kribi, e-mail : contact@pak.cm dès publication du présent avis.

9. Acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

Le dossier peut être obtenu aux heures ouvrables au siège du Port Autonome de Kribi à Kribi, Direction Générale, au Rez de Chaussée de l'Immeuble R+2, Tel : (237) 233 431 610, BP : 203 Kribi, email : contact@pak.cm dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de cent mille (100 000) FCFA dans le compte spécial **CAS- ARMP No. 33598860001 94** de l'Agence de Régulation des Marchés publics (**ARMP**) ouvert à cet effet dans les agences **BICEC**.

La copie dudit reçu sera déposée lors du retrait du Dossier d'Appel d'Offres à la Division des Marchés

10. Remise des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels doivent être déposée à la Division des Marchés, au plus tard le **06 MARS 2024** à **12 heures pile**, heure locale, et revêtue de la mention suivante .

«APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 008/AONO/PAK/CIPM/2024 DU 01 FEV 2024 POUR LA FOURNITURE ET POSE DE SYSTEME DE DETECTION INCENDIE POUR LES NOUVEAUX BATIMENTS DU PAK : RDLA, YAOU, DOMAYO.

A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».



11. Cautionnement provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par un organisme financier ou une banque de premier ordre agréés par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres et d'un montant **d'un million (1 000 000) FCFA**.

12. Recevabilité des offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des plis

L'ouverture des plis se fera en un temps.

L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le **06 MARS 2021** à **13 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés du Port Autonome de Kribi dans la salle de conférence sise au 2^{ème} étage de l'immeuble R+2 à Kribi.

Les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix **dûment mandatée**.

14. Critères éliminatoires

1) **Nombre d'exemplaires des offres insuffisant (moins 07 offres)**

2) **Offre administrative**

- Absence d'une pièce administrative ;
- Non-conformité d'une pièce administrative après le délai de 48 heures accordé par la CIPM ;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée



3) Dossier technique

- Non-respect de 5 critères essentiels sur 7 ;
- Absence d'une attestation de visite de site signée par les services du Maître d'Ouvrage ;
- Non-acceptation des conditions du marché (Spécifications Techniques (ST), Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP), déclaration d'engagement au respect des clauses sociales environnementales ou Charte d'Intégrité non-paraphés à chaque page, non- signés, non-cachetés et non- datés du soumissionnaire à la dernière page) ;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée.

4) Dossier financier

- Absence des sous détails des prix unitaires quantifiés.
- Absence d'un prix unitaire quantifié.

15. Critères essentiels

N° d'ordre	CRITERES D'EVALUATION	APPRECIATIONS	
		Oui	Non
1	Références Techniques		
2	Capacité de financement		
3	Qualification et expérience du personnel clé affecté au projet		
4	Connaissance du site des travaux et du projet		
5	Moyens logistiques, matériel, outillage et Service après-vente		
6	Méthodologie, organisation, planning et délai d'exécution		
7	Présentation de l'offre et Références Générales de l'Entreprise		



16. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins disante remplissant les capacités techniques et financières requises résultant des critères essentiels et éliminatoires.

17. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

18. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à l'adresse suivante :

Siège du Port Autonome de Kribi à Kribi, Direction Générale, Division des Marchés, au rez-de-chaussée de l'immeuble R+2, sis à côté de la MEAO, tél : (237) 222 46 21 00, fax : (237) 222 46 21 04, BP : 203 Kribi, e-mail : contact@pak.cm.

Kribi, le 01 FEV 2024

**LE DIRECTEUR GENERAL DU PORT AUTONOME DE KRIBI
MAITRE D'OUVRAGE**

Ampliations:

- PCA/PAK
- DG/ARMP
- P/CIPM
- CHRONO
- ARCHIVES
- AFFICHAGE.



Patrice Melom